diesse sur le canal qui unit la Moïka à la Néva. Ce pont suspendu rappelle un peu, par son extérieur et par la façon dont il est placé, le fameux *Pont des Soupirs*, à Venise. Le théâtre est tout à fait séparé, on le voit, du corps principal du palais et forme un pavillon tout à fait particulier. La salle, petite, mais divisée et aménagée avec un goût véritable, forme un hémicycle régulier; elle n'a ni loges ni galeries; c'est un amphithéâtre à gradins garnis de velours rouge, où l'on place, dans l'espace qui sépare l'orchestre des premiers gradins, des fauteuils pour l'empereur, l'impératrice, la famille impériale et les chefs de mission du corps diplomatique. La scène est profonde sans être vaste, et ne présente aucun caractère particulier.

Jadis, le théâtre de l'Ermitage avait une importance bien plus considérable qu'aujourd'hui. On n'y donne plus maintenant que quelques rares représentations de gala, auxquelles prennent part soit les artistes de la compagnie italienne qui dessert le théâtre impérial de Saint-Pétersbourg, soit ceux de la troupe française du théâtre Michel. Mais, autrefois, il y avait, spécialement attaché à l'Ermitage, un personnel nombreux d'artistes étrangers, français ou italiens, et des meilleurs que l'on pût rencontrer, soit virtuoses, soit comédiens. On y joua d'abord les chefs-d'œuvre de Molière et de Regnard, interprétés par plusieurs comédiens français distingués : Aufrène et sa fille, Fastier, élève de Préville, etc. Puis l'impératrice Catherine, dont le goût était particulièrement porté du côté de la musique italienne, fit venir à son palais le compositeur Sarti, qui composa expressément pour l'Ermitage son opéra d'*Armide e Rinaldo*. C'est ce musicien qui, chargé d'écrire la musique d'un *Te Deum* en langue russe pour célébrer la prise d'Oksakow, imagina d'y employer des canons qui tiraient à certains intervalles, et donnaient à l'exécution un caractère plus grandiose et plus solennel. C'est à cette époque qu'on entendit à la cour le célèbre chanteur Marchesi et la fameuse cantatrice Todi. Lorsque Sarti eut quitté la Russie, Catherine fit venir Paisiello, l'auteur divin de l'adorable *Molinara*, qui écrivit pour son théâtre particulier, outre un certain nombre de cantates, quelques-uns de ses meilleurs opéras : la *Serva padrona*, *il Matrimonio inaspettato*, *il Barbiere di Siviglia*, que Rossini devait refaire quarante ans plus tard, *i Filosofi immaginari*, la *Finta amante*, *il Mondo della Luna*, la *Niteti*, *Lucinda ed Armidoro*, *Alcide al Bivio*, *Achille in Sciro*. Quelques-uns de ces ouvrages furent écrits pour deux chanteuses fort remarquables : la Bruni et la Pozzi. Lorsque Paisiello eut quitté la Russie, ce fut au tour de l'immortel auteur d'*il Matrimonio segreto*, l'illustre Cimarosa, de jouir des faveurs de l'impératrice Catherine et de travailler pour le théâtre de l'Ermitage. Il composa d'abord une cantate intitulée : la *Felicita inaspettata*, puis trois opéras dont voici les titres : *Cleopatra*, la *Vergine del Sole* et l'*Atene edificata*; de plus, et pendant les trois seules années qu'il passa en Russie, Cimarosa composa environ *cinq cents* morceaux de divers genres pour le service de la cour et pour les principaux personnages de la noblesse. Voilà une fécondité étonnante à coup sûr, et dont on serait tenté de douter s'il ne s'agissait d'un compositeur italien.

Mais les échos du théâtre de l'Ermitage devaient retentir aussi des accents inspirés d'un musicien français. Vers 1804, il sembla qu'une véritable épidémie d'expatriation frappait nos plus grands artistes et les engageait à aller se mettre au service du czar. Quelques chanteurs de l'Opéra-Comique, parmi lesquels Andrieux et la charmante Philis, nos premiers virtuoses, Rode le violoniste, Lamare le violoncelliste et plusieurs autres émigrèrent ainsi à la cour d'Alexandre; Boieldieu, qui avait déjà donné aux théâtres Feydeau et Favart quelques-uns de ses bons ouvrages : *Beniowski*, *Zoraïme et Zulnare*, le *Calife de Bagdad*, *Ma tante Aurore*; Boieldieu, à qui des chagrins domestiques avaient troublé le cœur et la cervelle, et qui ne demandait qu'à s'éloigner de la femme à laquelle il avait eu le malheur de donner son nom, partit à son tour pour la Russie afin d'y trouver un dérivatif à ses sombres pensées. Il fut cordialement reçu par le czar, qui le nomma aussitôt son maître de chapelle, et pour le service duquel il s'engagea, par un contrat dûment signé, à écrire chaque année trois opéras. C'est ainsi qu'il composa, pour le théâtre de l'Ermitage, les ouvrages suivants : *Rien de trop* ou les *Deux paravents* (sur un vaudeville de Joseph Pain, transformé en opéra-comique); la *Jeune femme colère* (sur une comédie d'Étienne, aussi arrangée); *Amour et mystère*; *Calypso* (sur le poëme que Lesueur avait mis en musique à Paris sous le titre de *Télémaque*); *Aline, reine de Golconde* (sur le livret employé déjà par Berton); les *Voitures versées* (sur un ancien vaudeville de Dupaty); *Un tour de soubrette*; *Abderkan*, et enfin une musique nouvelle pour les chœurs d'*Athalie*, de Racine. Plusieurs de ces ouvrages furent ensuite représentés en France, après le retour de Boieldieu; mais *Calypso* et *Aline* ne purent être utilisés par leur auteur, à cause des deux opéras écrits par Lesueur et Berton sur les mêmes sujets.

On voit qu'en somme l'histoire du théâtre de l'Ermitage ne manque pas d'intérêt, puisqu'elle rappelle celle d'un certain nombre de chefs-d'œuvre de l'art musical, dus à la plume d'artistes français ou italiens.

ERMITE ou **HERMITE** s. m. (èr-mi-te — lat. *eremita*, gr. *erêmitês*; de *erêmos*, désert. D'après Curtius, le mot grec a une racine commune avec *erêma*, tranquillement; *erêmaios*, tranquille; *erêmoô*, dévaster, dans le sanscrit *ram*, se réjouir, se reposer, dont les différents composés, *aramami*, *uparamami*, *ramanas*, joignent à l'idée de la puissance, de la délectation, celle du silence et du repos. C'est également de cette racine *ram* que cet érudit dérive le gothique *rimis*, calme, tranquille, le lithuanien *ramas*, qui a le même sens, et ses dérivés). Solitaire retiré dans un lieu désert où il se livre à la prière et à la mortification : *La cabane d'un* ERMITE. ‖ Nom donné à des religieux qui vivaient en communauté, mais isolés dans des cellules : ERMITES *de Saint-Augustin. Ermites de Saint-Jérôme.* ERMITES *de Saint-Antoine.*

— Par ext. Personne qui vit habituellement seule, qui fréquente peu ou point de monde : *Londres n'est qu'une nombreuse collection d'*ERMITES; *ce n'est pas une capitale.* (H. Beyle.)

— Fam. *Vivre en ermite*, Vivre seul, ne fréquenter personne : *Je ne suis pas fait pour* VIVRE EN ERMITE. *Il faut* VIVRE EN ERMITE *pour se conserver libre.* (Rigault.) ‖ *Se faire ermite*, Se retirer loin du bruit du monde, vivre dans une sorte de solitude. ‖ Revenir de ses égarements, se convertir : *Je ne me sens pas d'âge à* ME FAIRE ERMITE.

— Prov. *Quand le diable est vieux, il se fait ermite*, L'âge fait rentrer en elles-mêmes les personnes dont la jeunesse a été la plus folle. On a fait à ce proverbe de nombreuses allusions : *Il me paraît que le* DIABLE *n'est pas encore assez* VIEUX *pour* SE FAIRE ERMITE. (Volt.)

Le *diable* eut tort quand il *se fit ermite.*
Mme DESHOULIÈRES.

Le *diable était* bien *vieux* lorsqu'il *se fit ermite*;
Je le serai si bien, quand ce jour-là viendra,
Que ce sera le jour où l'on m'enterrera.
A. DE MUSSET.

— Entom. Genre d'insectes lépidoptères. ‖ Genre d'insectes coléoptères.

— Crust. Espèce de pagure que l'on appelle aussi BERNARD L'ERMITE.

— **Antonyme.** Cénobite.

— **Encycl.** Le nom d'*ermites* fut donné à des religieux qui, à l'origine de leur institution, vivaient dans des cellules isolées et menaient la vie érémitique; ce nom resta à leur institut, même après qu'ils se furent réunis dans des monastères.

Nous nous bornerons à donner ici de brèves indications sur quelques-unes des congrégations dont les membres ont porté le nom d'*ermites*.

— *Ermites de Saint-Augustin.* Avant le XIIIe siècle, il existait un grand nombre de congrégations d'*ermites* vivant sous différentes règles et sous diverses observances, bien que prétendant toutes descendre directement de saint Augustin, et agitant souvent l'Eglise par leurs prétentions et leurs querelles. On distinguait parmi ces congrégations les jean-bonites, les brittiniens, les sachets et d'autres communautés moins importantes. En 1256, le pape Alexandre IV unit ces congrégations et en fit un seul ordre, sous le nom d'*ermites* de Saint-Augustin. Cet ordre s'étendit tellement que plusieurs auteurs assurent qu'il compta jusqu'à deux mille monastères où vivaient plus de trente mille religieux. Ses constitutions furent renouvelées en 1580. L'usage du linge était interdit aux *ermites* de Saint-Augustin; ils ne pouvaient porter que des chemises de laine; leurs jeûnes étaient sévères (V. AUGUSTINS).

— *Ermites de l'ordre de Saint-Paul.* Trois congrégations d'*ermites* de Saint-Paul furent instituées : la première en Hongrie, la seconde en Portugal, la troisième en France.

L'ordre des *ermites* de Saint-Paul, en Hongrie, fut fondé en 1250 par un *ermite* nommé Eusèbe; cet ordre fut très-puissant en Hongrie; il s'étendit aussi en Pologne, en Autriche et en Croatie. La congrégation des *ermites* de Saint-Paul, en Portugal, fut instituée dans le courant du XVe siècle, par un gentilhomme nommé Mendo Gomez de Simbra. Après s'être distingué dans la profession des armes, ce personnage se retira dans une solitude située près de Sétuval et y vécut plusieurs années dans l'exercice de la prière et de la pénitence; plusieurs ermitages s'élevèrent auprès de sa retraite, et la congrégation naissante prit le nom de Saint-Paul, premier *ermite*; elle fut confirmée en 1578, par le pape Grégoire XIII.

On ne connaît pas exactement la date de la fondation de cette congrégation en France; on sait seulement qu'en 1620 elle ne comptait encore que peu d'années d'existence, et qu'à cette époque le père Guillaume Callier, supérieur général de cette congrégation, lui donna des constitutions. Les religieux de cet institut étaient vulgairement appelés *frères de la mort*, parce qu'ils portaient sur leur scapulaire noir une tête de mort et deux os en sautoir. Après deux ans de profession, il leur était permis d'aller passer quelques années dans des ermitages dépendant de quelques-uns de leurs couvents et situés au milieu des bois. Ceux de ces religieux qui résidaient dans les villes visitaient les malades et les prisonniers, ensevelissaient les morts et accompagnaient les criminels au supplice. Ils devaient tous se donner la discipline trois fois par semaine. D'après leurs constitutions, la pensée de la mort devait toujours être présente à leur esprit; quand deux religieux se rencontraient, ils se saluaient par ces mots : « Pensez à la mort, mon très-cher frère. » Il leur était recommandé de dire aux personnes qui leur demandaient l'aumône de songer qu'il fallait mourir. Avant les repas, ils baisaient tour à tour une tête de mort; plusieurs en avaient devant eux en mangeant; ils étaient tenus d'en avoir une dans leur chambre. La cérémonie de la profession était lugubre; quand un religieux venait de prononcer les vœux, on le mettait dans un cercueil couvert du drap mortuaire, et toute la communauté venait lui jeter de l'eau bénite en chantant le *De Profundis*. Le sceau de l'ordre avait pour empreinte une tête de mort, avec deux os en sautoir et cette devise : *Memento mori.*

— *Ermites de Saint-Jérôme.* Ces religieux se proposaient d'imiter la vie solitaire que saint Jérôme avait menée dans les déserts de la Palestine. On distinguait quatre congrégations de ce nom : 1° les *ermites* de Saint-Jérôme, en Espagne, institués en 1370 par Thomas de Sienne, du tiers-ordre de Saint-François; ils possédaient les célèbres couvents de l'Escurial, de Notre-Dame de Guadalupe et de Saint-Just, où se retira l'empereur Charles-Quint; ils s'étendirent en Portugal, où ils possédèrent le couvent de Bélem, sépulture de la famille royale. 2° Les *ermites* de Saint-Jérôme de l'Observance, fondé en 1424 par Loup d'Olmedo; l'usage de la viande et du linge était interdit aux religieux de cet institut. 3° Les *ermites* de Saint-Jérôme, fondés en 1380, dans l'Ombrie, par Pierre de Pise, dit Gambacurta; les religieux de cet institut, bien que vivant avec une austérité extrême, ne commencèrent à faire des vœux qu'en 1569. 4° Les *ermites* de Saint-Jérôme de la congrégation de Fiesole, institués par Charles de Montegraneli (V. HIÉRONYMITES).

— *Pauvres ermites Célestins.* En 1294, quelques religieux de l'ordre des Frères mineurs obtinrent du pape Célestin V la permission de vivre dans la solitude, et d'y pratiquer dans toute son austérité primitive la règle de Saint-François. Le pape leur ordonna de quitter le nom de frères mineurs et de prendre celui de pauvres *ermites* célestins. Quand Boniface VIII eut remplacé Célestin V, ces religieux furent poursuivis avec animosité par leurs anciens supérieurs. L'Inquisition les attaqua comme hérétiques et schismatiques, et, bien que leur innocence fût manifeste, plusieurs d'entre eux périrent dans les cachots et dans les tortures.

— *Ermites camaldules.* V. CAMALDULES.

Nous citerons encore, parmi les congrégations d'*ermites*, les *ermites* de Notre-Dame de Gonzague; les *ermites* de Saint-Jean-Baptiste de la Pénitence; les *ermites* de la congrégation de Saint-Jean-Baptiste, en France; les *ermites* de la Porte-Angélique, à Rome, et les *ermites* de Monte-Luco.

Ermite de la Chaussée-d'Antin (L'), revue de mœurs publiée par de Jouy, à partir de 1812. C'est un recueil analogue au *Spectateur anglais*. Les lecteurs d'aujourd'hui peuvent se former une idée assez nette de ce genre d'ouvrage périodique en se figurant une collection ou série de ces articles appelés *Chroniques*, *Causeries*, *Courriers*, etc., par les journalistes de notre temps. De Jouy peint, dans ces essais, les mœurs, les ridicules et les travers de la société sous le gouvernement impérial; il ne fait, dans le principe, que des tableaux de Paris; il raconte à la capitale ce qu'elle fait et ce qu'elle dit. Il passe ensuite à la province, et, sous la forme de l'itinéraire, il esquisse les opinions, les goûts et les habitudes des départements. Cette partie est moins estimée que la première. L'auteur a travaillé sur des documents étrangers, qu'il a employés sans prendre la peine de les contrôler et même de les refondre; il commet les erreurs les plus grossières en histoire et en géographie. Au tort grave de se répéter, il joint le défaut de déclamer à chaque page. Pour être juste envers de Jouy, il faut s'en tenir à ses mœurs parisiennes, à l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin*; c'est là que l'on trouve les aïeux de ces portraits, croquis, scènes, fantaisies, articles de genre, ainsi appelés sans doute parce qu'ils ne rentrent dans aucun genre déterminé, articles éphémères qui ont envahi de nos jours les colonnes de la petite et de la grande presse. De Jouy s'est étudié à rendre les siens attachants par la variété des formes dramatiques; il a mis en quelque sorte la chronique en action.

Cette chronique a eu la destinée de tous les écrits littéraires improvisés au jour le jour pour flatter les goûts du moment. Accueillie par une vogue européenne et traduite à l'étranger, elle a connu les faveurs de la gloire et éprouvé les caprices de la fortune inconstante. Aux éloges ont succédé les censures. En 1817, la *Biographie des hommes vivants* s'exprimait en ces termes trop laudatifs : « La manière de l'*Ermite* se fait remarquer en général par l'élégance du style, la finesse des observations, et quelquefois aussi par cette sorte d'atticisme d'expression et de pensée qu'un esprit délicat puise dans la connaissance du monde. Cette galerie mouvante de portraits donnerait une idée plus exacte de la physionomie de l'époque à laquelle ils se rattachent, si l'auteur s'était défié davantage de son goût pour les caricatures, ou du moins s'il en eût fait usage avec plus d'impartialité. Il est trop aisé de voir qu'en conservant les traits il fait souvent grimacer les figures, pour le seul plaisir d'amuser aux dépens des gens qu'il n'aime pas; et dans cette catégorie il faut ranger presque toujours ceux qui ne partagent pas ses opinions politiques, disposition peu favorable à l'impartialité. » M. de Féletz a jugé très-sévèrement les esquisses morales de Jouy; mais d'autres écrivains ne sont pas de son avis.

« Si, dit M. Ernest Legouvé, on peut justement regretter, dans la *Vestale* et dans les tragédies de l'auteur, je ne sais quel rapport avec le ton un peu sentencieux du théâtre de Voltaire, on retrouve dans l'*Ermite* ce charme de naturel et d'abandon qui fait lire et relire sans cesse les lettres, les romans et aussi les poésies légères de l'auteur du *Mondain*. C'est la même manière de voir et de peindre la société parisienne, la même ironie mêlée de grâce, la même légèreté de plume, la même gaieté d'esprit. Les ridicules du moment s'y décalquent tour à tour en portraits, en tableaux ou en scènes avec la plus agréable variété; je dis en scènes, car on sent à tout instant l'auteur dramatique dans le moraliste, et il est plus d'un chapitre de l'*Ermite*, comme le *Parrain*, par exemple, qui est devenu le point de départ d'une charmante comédie. Ne demandez pas cependant à l'auteur la profondeur d'observation des grands poëtes comiques, qui représentent à la fois ce qu'il y a d'immuable et ce qu'il y a de changeant dans le cœur humain, c'est-à-dire qui laissent apparaître, sous le masque léger et mobile de la physionomie de leur temps, les traits constitutifs et toujours les mêmes de la nature humaine, et font ainsi de la peinture d'une seule époque un tableau qui reste éternellement vrai. L'*Ermite* ne s'attache guère qu'au côté fugitif, aux mœurs; il ne peint, si j'ose parler ainsi, que le cœur humain de l'Empire; mais là se trouve un des charmes de ce tableau; il amusait naguère parce qu'il ressemblait; il amuse aujourd'hui parce qu'il ne ressemble plus. Les hommes ont autant de surprise et de plaisir à voir qu'ils sont toujours différents, qu'à reconnaître qu'ils sont toujours les mêmes. »

Citons une dernière appréciation, pour bien renseigner le lecteur sur la question controversée du mérite littéraire de Jouy prosateur : « Jouy avait un certain talent de style, dit M. Ch. Nisard, joint à une qualité d'observateur qui donne une idée assez avantageuse de la sagacité de son esprit et de la justesse de son coup d'œil. On l'a comparé, dans quelques-uns des portraits qu'il a tracés, à Addison et à Steele; c'est un peu le surfaire, mais, entre eux, il y a cependant des analogies; il a de la finesse, mais sans profondeur. » Telle est notre conclusion.

Ermite en prière (UN), chef-d'œuvre de Gérard Dov; collection Baring, à Londres. Un vieil ermite est agenouillé devant un crucifix et une bible ouverte, sous une voûte en ruine qui laisse filtrer un rayon de lumière. De nombreux accessoires, tels que lanterne, baril, écuelle, remplissent cette cellule, qu'éclaire la lueur vacillante d'une chandelle. Ce tableau, exécuté avec une finesse merveilleuse, a été payé 5,000 florins à la vente de Mme Backer, à Leyde, en 1766; 42,000 fr. à la vente Van Leyden, en 1804; 15,000 fr. à la vente Paillet, en 1814. Il est peint sur un panneau cintré, de 26 pouces environ sur 19.

Gérard Dov a peint souvent des *Ermites*. Le musée de Munich n'a pas moins de trois tableaux de lui en ce genre. Le musée d'Amsterdam en a un. Au musée de Dresde est une bonne peinture de F. Bol, dans la manière de Rembrandt, représentant un *Ermite lisant*. La même galerie a des *Ermites* peints par K. van Moor, Van der Werff, P. Leermans, A. van Boonen, qui ont plus ou moins imité G. Dov. Nous citerons encore le *Dévot ermite*, gravé par Chedel, d'après Boucher; un *Ermite en méditation*, tableau de Brenet, exposé au Salon de 1769 et dont Diderot a fait l'éloge; l'*Ermite endormi*, tableau de Vien (1750), qui est au musée du Louvre; des *Ermites cultivant une campagne déserte*, gravure de C.-F. Lessing (1839); l'*Ermite du mont Cassin* et l'*Ermite de la Cava*, tableaux de Duval Le Camus père, exposés au Salon de 1846, etc. Le Louvre possède une charmante traduction, par Subleyras, du conte de La Fontaine intitulé l'*Ermite*.

ERMITE (Daniel L'), littérateur flamand. V. L'HERMITE.

ERMO (saint), évêque de Formies. V. ERASME.

ERMOLDUS NIGELLUS, poëte et historien latin. V. ERMENALD.

ERMONTH ou **ERMENT**, village de la haute Egypte, à 15 kilom. S. des ruines de Thèbes, près de la rive occidentale du Nil. Cette bourgade, insignifiante par elle-même, tire son importance de l'emplacement qu'elle occupe; elle s'élève, en effet, sur les ruines de l'ancienne Hermonthis, ville autrefois assez importante, chef-lieu d'un nome sous les Ptolémées et les Romains, siége d'une légion au

temps de César, et ayant une monnaie à son type.

« Entre le Nil et le village, dit M. Joanne (*Guide en Orient*), le sol est jonché de débris de colonnes et de blocs de pierre, dont beaucoup gardent des fragments d'inscriptions où l'on a lu les noms de Touthmès III, le grand conquérant, et de son successeur Amenhotep II, de la 23e dynastie. L'ancien temple datait sûrement de leur époque; mais un second temple fut bâti plus tard, environ cent ans avant l'ère chrétienne, par Ptolémée Alexandre et sa mère Cléopâtre. Celui-ci est à gauche des ruines; quelques parties se sont assez bien conservées. On y trouve aussi les cartouches de Césarion, fils de César et de Cléopâtre, qui occupa le trône d'Egypte conjointement avec sa mère, depuis l'an 42 jusqu'à l'an 32 avant le commencement de notre ère. Le temple était dédié à Harpékhrot, Horus enfant, le symbole du soleil à son lever, ce qui explique les emblèmes astronomiques que l'on voit partout mêlés aux ornements. Non loin de là sont les restes d'une église chrétienne du Bas-Empire. »

ERMSLEBEN, ville de Prusse, prov. de Saxe, régence et à 65 kilom. N.-O. de Mersebourg sur la rive droite de la Selke; 2,500 hab. Fabrication de flanelles; tanneries, toiles imprimées, teintureries; grande culture de chanvre, commerce de bétail. Patrie du poëte Gleim.

ERNAULT DES BRULYS (Nicolas), général français, né à Brives, dans la Corrèze, en 1737, mort à l'île Bourbon en 1809. Il fut admis en 1757 à l'école militaire de Verdun, entra dans les gardes du corps l'année suivante, et fut fait lieutenant d'artillerie en 1780. Après avoir passé par divers grades et avoir accompli des missions dans l'Inde, en Perse, en Turquie, il revint en France, et se distingua à l'attaque de la Croix-aux-Bois (1791), à Mont-Théatin, au siége de Namur, puis à Maëstricht, où il fut nommé général de brigade (1794). En 1795, il passa à l'armée du Nord, fut chargé de commander les côtes de Hollande, se distingua ensuite à l'armée du Rhin (1800) et fit le blocus d'Ingolstadt. Enfin, en 1802, il s'embarqua pour les îles Mascareignes, dont il avait été nommé gouverneur, et y mourut sept ans après.

ERNDTEL ou **ERDNL** (Chrétien-Henri), médecin et naturaliste hollandais, né à Dresde, mort dans la même ville en 1734. Il devint premier médecin de Frédéric-Auguste, roi de Pologne. Il a écrit des ouvrages d'histoire naturelle : *De usu historiæ naturalis* (Leipzig, 1700); *De flore japonico* (Dresde, 1716, in-4°); *Plantarum circa sedlicenses thermas Elenchus* (Nuremberg, 1725, in-4°); *Warsovia physica illustrata* (Dresde, 1730, in-4°).

ERNE ou **EARNE**, nom d'un lac et d'une rivière d'Irlande dans l'ancienne province d'Ulster, comté de Fermanagh. Le lac s'étend du S.-E. au N.-O., sur toute l'étendue du comté de Fermanagh, qu'il divise en deux parties à peu près égales; il est formé de deux sinus communiquant entre eux, sur une distance de 15 kilom., par la rivière Erne. Le sinus ou lac supérieur s'étend de Belturbet à Belleisle, sur une longueur d'environ 15 kilom.; sa largeur est extrêmement variable, et sa superficie a été évaluée à 3,711 hectares. Ses bords sont remarquablement dentelés; trente îles au moins, parmi lesquelles plusieurs très-petites, s'élèvent à sa surface; une de ces îles, nommée Inishmore, mesure 1,015 hectares. Le lac inférieur ou bas Erne, beaucoup plus vaste et beaucoup plus intéressant que le lac supérieur, commence à Enniskillen et s'étend jusqu'à Rosscor-House, sur une distance de 28 kilom.; sa plus grande largeur est de 8 kilom. et sa plus petite de 5. Son étendue est d'environ 11,200 hectares. La rive septentrionale est généralement basse et marécageuse; mais la rive méridionale, plus élevée, offre des paysages plus pittoresques; au-dessous de Churchill, l'eau vient battre le pied de rochers qui atteignent, en certains endroits, 375 mètres au-dessus du niveau de la mer. La plus remarquable des îles qui émaillent la surface de ces deux lacs est Devenish-Island, qui embrasse, dans le lac inférieur, une étendue de près de 80 acres, recouverts de riches pâturages. On y voit les ruines d'une abbaye, dominées par une tour ronde.

La rivière Erne prend sa source dans le lac Ganny, entre les comtés de Longford et de Cavan, traverse ce dernier, entre dans le comté de Fermanagh, où elle traverse le lac de son nom, par Enniskillen et Ballyshannon, entre dans le comté de Donegal et se jette dans l'Atlantique, après un cours de 100 kilom.

ERNECOURT (Alberte-Barbe D'), dame de SAINT-BALMON, femme auteur française, née au château de Neuville, près de Verdun, en 1608, morte à Bar-le-Duc en 1660. Toute jeune, elle épousa M. de Saint-Balmon, qui, charmé de lui voir le goût des exercices du corps, l'emmena avec lui dans toutes ses chasses et lui apprit le maniement des armes. On était alors en pleine guerre de Trente ans, et les armées française et allemande dévastaient à qui mieux mieux la Lorraine. De Saint-Balmon ayant pris du service dans l'armée impériale, sa femme resta au château de Neuville, qui ne fut jamais si bien gardé. A la tête de ses vassaux, non-seulement elle défendit sa demeure contre toute attaque, mais encore elle escorta des convois, poursuivit les maraudeurs et les pillards, et sut se rendre redoutable à l'ennemi. La paix de Westphalie ayant été conclue, elle tourna son activité du côté des lettres, et, après la mort de son mari, elle se retira à Bar-le-Duc, chez les religieuses de Sainte-Claire. C'est là qu'elle termina sa vie. On a d'elle : les *Jumeaux martyrs*, tragédie (1650, in-4°), et la *Fille généreuse*, tragi-comédie en 5 actes, qui n'a pas été publiée.

ERNÉE, ville de France (Mayenne), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. O. de Mayenne, sur la rivière de son nom, petit affluent de la Mayenne, à 7 kilom. au-dessus de Laval; pop. aggl. 3,853 hab. — pop. tot. 5,476 hab. Collége communal. Nombreux moulins à huile, à blé et à tan. Fabriques de toiles et de fil écru. Commerce de vins et eaux-de-vie. Ernée est le centre de la production du lin dans le département de la Mayenne. Il s'en exporte d'importantes quantités jusque dans les départements du Nord. Ernée doit son origine à un château fondé au moyen âge par les seigneurs de Mayenne, et dont l'emplacement est occupé par l'église actuelle, qui date de 1697. Sur le coteau qui domine Ernée s'élève le beau château de Panard, élégante construction du XVIe siècle.

ERNÉE (L'), rivière de France, naît dans le département de la Mayenne, près de Lévaré, canton de Gorron-sur-Colmont, arrose Ernée, Chailland, et se jette dans la Mayenne à Saint-Jean, à 7 kilom. au-dessus de Laval, après un cours de 50 kilom.

Ernelinde, tragédie lyrique en cinq actes et en vers, paroles de Poinsinet jeune, musique de Philidor, représentée sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le 24 novembre 1767. Si l'on en croit un avant-propos de l'auteur, le sujet traité par Poinsinet dans *Ernelinde* avait déjà tenté Métastase. Nous aimons à croire, pour la gloire du célèbre tragique italien, que son œuvre eût été moins grotesque que celle que nous allons analyser. *Ernelinde*, en effet, bien qu'appartenant au genre sérieux par excellence, laisse, sans le vouloir, bien loin derrière elle nos libretti d'opéras-bouffes. Voici l'œuvre analysée dans toute sa simplicité : *Ernelinde* compte trois actes, quatre tableaux et de nombreux ballets et divertissements. La scène se passe en Norvége. Le premier acte représente une partie de la citadelle de Nidrosie : « On voit d'un côté, dit le poëme, sur le devant, un autel consacré au dieu Oden ou Mars, et de l'autre, vers le fond, différents ouvrages de fortification. » Dès le lever du rideau, nous assistons à un duo animé entre Rodoald, roi de Norvége, et Ernelinde, sa fille. La Norvége est menacée par les armées combinées de Ricimer, roi de Gothie, et du jeune Sandomir, prince de Danemark. Rodoald, armé de pied en cap, annonce à Ernelinde en larmes qu'il va marcher contre les agresseurs. En vain Ernelinde, qui aime Sandomir, son fiancé, essaye de retenir son père. Rodoald répond, avec raison, que la conduite de Sandomir n'en est que plus coupable s'il foule au pied ce nœud sacré :

Pourquoi de Ricimer épouse-t-il la haine?
Vient-il venger son frère immolé par mon bras?
Te croit-il mériter en brûlant mes Etats?
Non! plus d'espoir de paix! Ou leur mort, ou la [mienne.
Marchons!

Il sort violemment. A peine Ernelinde, demeurée seule, a-t-elle eu le temps de chanter une ariette, qu'un grand tumulte éclate au dehors : c'est l'ennemi, l'ennemi vainqueur qui s'avance. Rodoald a été vaincu. Ernelinde pousse un cri et s'évanouit. Au même instant, entre Sandomir, qui demeure stupéfait à la vue de son amante. Celle-ci revient à elle et un duo s'engage, dans lequel Ernelinde reproche à Sandomir sa conduite, assurément aussi inexplicable qu'inexpliquée par le poëte, et l'exhorte finalement à retourner ses armes victorieuses contre le farouche Ricimer, jusque-là son allié. Sandomir, pressé par Ernelinde, ne dit pas non. Au même instant paraît Ricimer triomphant : la Norvége est soumise; la clémence convient au vainqueur; que la fête commence! Un brillant ballet interrompt la marche du drame; il est composé, comme les suivants, de matelots norvégiens et Danois, de soldats et de paysannes. Le ballet fini, Ricimer, demeuré seul avec Sandomir, lui apprend à brûle-pourpoint qu'il aime Ernelinde et qu'il compte en faire sa femme. « Ignores-tu que je l'aimais avant toi et qu'elle m'est promise? » s'écrie Sandomir avec colère. — Nullement, répond Ricimer. » On juge de la fureur de Sandomir. Ricimer sort sans s'en inquiéter. Le prince danois annonce alors qu'il va réunir ses troupes à celles de Rodoald et châtier comme il faut son perfide allié. Fin du premier acte.

Le second acte nous montre le port de Nidrosie sur la mer Baltique; on voit, dit l'auteur, « sur le devant des chaloupes que l'on charge, des ballots qu'elles doivent transporter aux vaisseaux que l'on aperçoit dans le lointain et qui sont appareillés pour le départ. » Ricimer nous apprend, dans un monologue, qu'il va faire embarquer de force Sandomir, afin de pouvoir enfin contracter les plus doux liens avec Ernelinde. Précisément la voici. Elle s'efforce en vain d'obtenir la grâce de son amant, dans un style où elle ménage avec art l'amour et la vanité de Ricimer : Ricimer est inflexible; Sandomir l'a menacé; il retournera en Danemark. Un ballet suit cette scène et est suivi lui-même d'un duo entre Ricimer et Sandomir, dans lequel le prince danois défie une dernière fois son rival :

Frémis, tyran, de me revoir encor!

Il est à peine sorti que Rodoald, le roi de Norvége vaincu, le père d'Ermelinde, entre à son tour, et apprend seulement alors, de la bouche même de Ricimer, le projet d'union de ce dernier avec la jeune fille. A cette nouvelle, la colère de Rodoald ne connaît plus de bornes : il insulte si fort Ricimer que celui-ci se voit forcé de le faire enchaîner. « A moi, soldats! » s'écrie le roi de Gothie. Mais, au même instant, un autre cri se fait entendre : « Arrête! » C'est Sandomir, à la tête des troupes qu'il a rassemblées. Une lutte s'engage : malgré des prodiges de valeur, Sandomir est vaincu, et conduit en prison avec Rodoald. Ricimer reste seul avec Ernelinde, qui a pu assister paisiblement à la bataille, et qui recommence la scène antérieure en implorant la clémence du vainqueur. Ricimer résiste longtemps; enfin il trouve un expédient pour concilier tout :

. . . . Eh bien, je pardonne à l'un d'eux :
Lequel veux-tu sauver? Prononce :
— Justes dieux!

s'écrie Ernelinde, bouleversée :

Quoi?... Tu veux... moi... nommer... Ah! quel arrêt [terrible;
Mon père... mon époux... O mortels si chéris!...
— Choisis!

répond Ricimer, qui, sur ce mot à effet, se hâte de battre en retraite. Et l'acte finit sur les hésitations déchirantes d'Ernelinde, qui se décide enfin en faveur de son père.

Mais Ernelinde a pris en même temps une grande résolution : c'est de mourir avec son amant, puisqu'elle n'a pu le sauver. A l'acte suivant, nous la voyons se rendre dans la prison de Sandomir et lui faire part de sa résolution. La scène change : voici le temple « magnifique, » dit le livret, qui doit voir le triomphe de Ricimer, la mort de Sandomir et le mariage de la désolée Ernelinde. Rien de tout cela ne s'accomplira. Rodoald paraît à la tête de troupes norvégiennes qu'il s'est hâté de rassembler dès qu'il a été libre. Le combat s'engage, et Ricimer, vaincu cette fois, non-seulement renonce à Ernelinde, mais déclare à Sandomir qu'à partir de ce jour il est son héritier. Rodoald abdique en faveur du même prince, et la pièce finit sur ce dénoûment.

Telle est *Ernelinde*, tragédie lyrique de Poinsinet, qui n'échappa point aux quolibets de nos pères.

Cet ouvrage n'en obtint pas moins un succès complet. Le poëme tranchait, en effet, d'une manière heureuse avec les sujets exploités jusque-là par Quinault, ce qui n'empêcha pas un des critiques malins de l'époque de s'écrier : « La musique ressemble à tout, les paroles ne ressemblent à rien. » Mais la critique ne s'en tint pas là : une parodie fut jouée sur le théâtre de la foire Saint-Laurent, et l'esprit français dauba sur le pauvre Poinsinet, affublé d'un nom si drôle. Un âne s'avançait sur la scène; quelqu'un vantait la gentillesse et surtout l'extrême propreté du baudet : Gras, poli, s'écriait-il en le montrant; mais Arlequin n'était pas du tout de cet avis, et, passant la main sur la croupe de l'animal, disait avec son air malin : « Point si net, point si net. » Poinsinet se montra fort sensible à ce trait. A tout prendre, on trouve dans la partition d'*Ernelinde* de la vigueur dramatique et musicale, une allure franche, enfin un tour de mélodie, une facture, des effets d'orchestre qui, certes, n'appartenaient pas à la musique française de cette époque. Cela valait cent fois mieux que toutes les fadaises offertes chaque jour aux habitués de l'Opéra. Le duo d'introduction : *Quoi! vous m'abandonnez, mon père!* est plein de chaleur; le chœur : *Jurons sur ces glaives sanglants!* est d'un très-bel effet; *Né dans un camp* est bien dessiné; c'est un air complet dont les formes ont vieilli, il est vrai, mais enfin c'est un morceau dans lequel la voix et l'orchestre ne marchent point au hasard, où l'on découvre une mélodie bien conduite, un plan arrêté.

Le 24 janvier 1769, on reprit cette tragédie, sous le titre de *Sandomir*. Enfin, le 11 décembre 1773, elle reparut sous le nom d'*Ernelinde*, retouchée et augmentée par Sedaine. Le marquis de Senecterre, aveugle, était au foyer de la Comédie-Italienne, où l'on parlait beaucoup de cet opéra. Il dit à son guide : « Quand l'auteur paraîtra, fais-le venir à moi. » Poinsinet se présente, le serviteur l'arrête, le mène à M. de Senecterre, qui l'embrasse tendrement et s'écrie : « Mon cher maître, recevez mes remercîments du plaisir que vous m'avez fait; votre opéra fourmille de beautés, la musique en est ravissante. Quel dommage que vous ayez travaillé sur des paroles aussi stupides! » L'aveugle croyait s'adresser à Philidor. Cet opéra fut parodié deux fois : la première, à la Comédie-Italienne, le 12 octobre 1777, sous le titre de : *Sans dormir*, par Pierre Rousseau, de Toulouse; et la seconde fois, sous celui de : *Berlingue*.

ERNEMONT-BOUTAVENT, village et commune de France (Oise), cant. de Songeons, arrond. et à 31 kilom. de Beauvais; 415 hab. L'église, dont quelques parties datent du XIe et d'autres du XIIe siècle, offre des voûtes remarquables et de beaux vitraux.

ERNEMONT-LA-VILLETTE, village et commune de France (Seine-Inférieure), cant. de Gournay, arrond. et à 47 kilom. S.-E. de Neufchâtel, sur la Béthune; 285 hab. Le château renferme des toiles de Girodet, de Téniers, de Poussin, de Guérin, de Van Ostade, etc., de curieux émaux, des armes ciselées de la Renaissance, une bibliothèque de 3,000 volumes, dont quelques-uns ont été édités en 1493, et un beau manuscrit du XVIIe siècle.

ERNES, village et comm. de France (Calvados), cant. de Coulibœuf, arrond. et à 15 kilom. de Falaise; 533 h. L'église offre à l'extérieur un mélange des styles roman et ogival. L'ancien château a été converti en ferme. L'étang de la Noire-Mare, qui fournit de l'eau à presque toute la commune, offre cette particularité, qu'il est tantôt plein d'eau et tantôt à sec, à des époques tout à fait irrégulières.

ERNEST, nom commun à un grand nombre de princes allemands; nous allons donner la biographie des principaux, en les rangeant par ordre alphabétique d'Etats.

ERNEST Ier, duc d'Alsace et de Souabe, mort en 1015. Il succéda à Herman III, dont il avait épousé la sœur Gisèle, et fut tué à la chasse, après un règne de quelques mois à peine.

ERNEST II, duc d'Alsace et de Souabe, fils du précédent, mort en 1030. Il succéda à son père en 1015, gouverna sous la tutelle de sa mère Gisèle jusqu'en 1024 et prit alors en main les rênes du gouvernement. Ayant envahi les Etats de l'empereur Conrad, qui lui avait pardonné une première révolte, il fut de nouveau épargné, sur les instances de Gisèle, et, après une courte détention, il recouvra la liberté et ses Etats (1030); mais il oublia aussitôt les promesses qu'il avait faites, se révolta une troisième fois, fut mis au ban de l'empire par la diète d'Ingelheim et périt bientôt après dans un combat singulier. Il ne laissa pas d'enfant mâle de son mariage avec la comtesse de Habsbourg, sœur du pape Léon IX.

ERNEST, prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, mort en 1516. Ce fut lui qui commença la famille des princes d'Anhalt-Dessau. Bien qu'il fût entré, en 1496, dans la confrérie de Saint-Antoine, il embrassa plus tard la religion réformée et fonda la première église luthérienne de Dessau. Son règne ne présente aucun événement remarquable.

ERNEST, prince d'Anhalt, né à Amber en 1608, mort en 1632. Sa courte carrière fut celle d'un héros. Dès l'âge de quatorze ans, il fit ses premières armes au siége de Berg-op-Zoom (1622), fut plus tard envoyé en ambassade auprès de différents princes de l'Allemagne, notamment, en 1627, auprès de l'empereur Ferdinand II, et, peu de temps après, commanda, sous les ordres de Wallenstein, un régiment de cavalerie au siége de Stralsund et pendant la campagne contre le duc de Mantoue. Mais lorsqu'il vit la guerre sur le point d'éclater entre l'empereur et les protestants, il passa dans les rangs de ces derniers et servit d'abord sous l'électeur de Saxe, puis sous Gustave-Adolphe (1632), avec lequel il fit les campagnes de Saxe jusqu'à la bataille de Lutzen, où il reçut une blessure mortelle.

ERNEST LE VAILLANT, margrave d'Autriche, mort en 1075. Il se distingua dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Hongrois et y mérita le surnom qui lui est resté. Malgré la reconnaissance qu'il devait à l'empereur Henri IV, il se joignit aux Saxons révoltés contre lui, et il fut tué à Unstrut, dans une grande bataille où les Saxons furent défaits.

ERNEST, dit **de fer**, duc d'Autriche et de Carinthie, né en 1378, mort à Graetz en 1424. Il succéda à son père, tué à Sempach (1386), et gouverna conjointement avec ses frères Guillaume, Léopold VI et Frédéric IV. Guillaume et Léopold étant morts, l'assemblée des seigneurs déféra, en 1411, le titre de duc à Albert V, leur neveu, et déposséda Ernest et Frédéric. Ernest gouverna alors la Carinthie, la Styrie et la Carniole. Il mourut jeune, fort regretté de ses sujets, qu'il avait gouvernés avec autant de justice que de douceur.

ERNEST, archiduc d'Autriche et gouverneur des Pays-Bas, né à Vienne en 1553, mort à Bruxelles en 1595. Il était fils de l'empereur Maximilien II et frère de l'empereur Rodolphe, qui le nomma gouverneur d'Autriche. De son côté, Philippe II, roi d'Espagne, après avoir proposé inutilement Ernest aux ligueurs de France pour en faire leur roi, lui donna le gouvernement des Pays-Bas, où il fut installé en 1594. La même année, il prit La Fère sur les Français. Bientôt la dissolution de ses mœurs, la faiblesse de son gouvernement lui attirèrent la haine du parti espagnol et le mépris de tous. La révolte éclata de tous côtés; la guerre étrangère s'y joignit, et l'archiduc mit le comble à ce désordre par l'arbitraire de son gouvernement et

l'inconséquence de sa conduite. Ernest envahit le territoire français ; Henri IV déclara la guerre à l'Espagne et fit entrer ses troupes en Flandre. Ernest mourut fort à propos pour échapper à tous les embarras qu'il s'était créés.

ERNEST, margrave de Bade-Dourlach, né à Pforzheim en 1482, mort dans la même ville en 1553. Il hérita d'une partie des possessions de son père Christophe, margrave de Bade (1515), choisit Sulzberg pour capitale, embrassa la Réforme (1537), qu'il propagea dans ses Etats, se rendit, en 1552, à la diète de Spire, et partagea, un an avant de mourir, son margraviat entre ses fils.

ERNEST-FRÉDÉRIC, margrave de Bade-Dourlach, petit-fils du précédent, né à Muhlberg en 1560, mort à Remchingen en 1604. Après la mort de son père, le margrave Charles, il fut élevé à la cour du duc de Wurtemberg, puis revint à Dourlach, et partagea, en 1592, le margraviat avec ses frères. Ayant pris parti pour l'évêque réformé de Strasbourg, Jean-Georges, contre l'évêque catholique, Charles de Lorraine, il assista, en 1594, à l'assemblée de Helbroon, composée de princes protestants, qui délibérèrent sur les moyens à prendre pour assurer la liberté de conscience et l'exécution de la convention de Passau. En 1594, ayant usurpé une partie des Etats d'Edouard Fortuné, margrave de Bade-Baden, qui s'était aliéné ses sujets par sa mauvaise administration, il eut à lutter contre l'empereur, et parvint à se maintenir avec l'aide des princes protestants. Ses convictions religieuses n'étaient pas, du reste, solidement assises, car, après avoir embrassé le luthéranisme, il se fit calviniste, et écrivit même un livre en faveur des sacramentaires. Ce prince, inquiet, turbulent, ambitieux et entêté, se mêla à toutes les querelles religieuses du temps.

ERNEST, duc de Bavière, mort en 1438. Il succéda à son père, Jean le Pacifique, en 1397, régna conjointement avec son frère Guillaume, eut de longs démêlés avec son cousin Louis le Barbu, qui souleva contre lui les habitants de Munich (1404), et, après une victoire décisive (1422), il parvint à le soumettre. On cite de lui un trait qui peint la violence de son caractère. La maîtresse de son fils, Albert le Pieux, ayant mal parlé de lui, il la fit jeter dans le Danube (1436).

ERNEST Ier, margrave de Brandebourg, né en 1583, mort en 1613. Fils de l'électeur de Brandebourg, Joachim-Frédéric, et frère de l'électeur Jean-Sigismond, il fut nommé par ce dernier stathouder des duchés de Clèves, de Juliers et de Berg en 1609, adopta le protestantisme, qu'il fit embrasser aux autres membres de sa famille, défendit les duchés, qu'attaquait l'archiduc Léopold, et rétablit la paix à Aix-la-Chapelle, où de graves conflits s'étaient élevés entre les luthériens et les catholiques. Deux ans avant sa mort, il devint commandeur de l'ordre de Saint-Jean dans la marche de Brandebourg, la Saxe et la Poméranie.

ERNEST II, margrave de Brandebourg, né à Jœgerndorf en 1617, mort en 1642. Lorsqu'il eut terminé son instruction à la cour du duc de Wurtemberg, son grand-père, il commença une longue suite de voyages, visita successivement la France (1635), l'Italie (1636), la Suisse, de nouveau la France, l'Angleterre (1637), la Hollande, le Danemark, etc. En 1641, l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, lui donna le gouvernement du margraviat; mais il mourut peu de temps après, atteint d'une sombre mélancolie. Ernest a laissé en français une relation de ses voyages.

ERNEST, duc de Brunswick-Gœttingen, fils du duc de Brunswick Albert II, mort en 1379. Après la mort de son père, il gouverna le duché conjointement avec ses frères Otton et Magnus (1318), reçut Gœttingen, en 1334, à la suite d'un nouveau partage, et fonda alors la ligne des ducs de ce nom. Ce prince donna de brillantes preuves de sa valeur en secourant son frère, l'évêque Albert, puis son neveu Magnus II, attaqué par le prince de Saxe (1368), prit part à la conquête de Lunebourg, attaqua l'archevêque de Magdebourg en 1373, fut fait prisonnier par les troupes de ce prélat, et recouvra sa liberté en payant une rançon de 4,000 marcs. Son fils, Otton Ier, dit le *Mauvais*, lui succéda.

ERNEST, duc de Brunswick-Grubenhagen, né en 1518, mort en 1557. Il fut converti au protestantisme par les prédications de Luther et entra, en 1546, dans la ligue de Smalkade, ce qui le fit mettre au ban de l'empire. Il assista, la même année, à la bataille de Gingen, fut fait prisonnier l'année suivante à celle de Muhlberg, mais ne tarda pas à recouvrer sa liberté. Il fut tué, en 1557, à la bataille de Saint-Quentin, où il servait dans l'armée impériale.

ERNEST Ier, duc de Brunswick-Lunebourg, né à Ultzen en 1497, mort en 1546. Ayant entendu, à l'université de Wittemberg, professer Luther, il adopta les idées du célèbre réformateur. En 1521, son père, Henri Ier, mis au ban de l'empire, partagea ses Etats entre ses deux fils Otton et Ernest. Ce dernier, qui voyageait alors en France, revint aussitôt dans le Brunswick, et, de concert avec Otton, il abolit le culte romain dans ses Etats et créa un grand nombre d'écoles luthériennes. En même temps, il fit alliance avec plusieurs princes allemands, montra autant d'énergie que de modération lors de la révolte des paysans, en 1525, empêcha, en 1527, son père Henri de reprendre l'administration du Brunswick, fut un des signataires de la protestation contre la diète de Spire, ce qui fit donner aux réformateurs le nom de *protestants*, prit part aux débats de la diète d'Augsbourg, dont il signa la *confession*, et fut un des membres de la ligue de Smalkalde. Malgré quelques démêlés avec les bourgeois de Lunebourg, Ernest régna paisiblement et s'attacha à établir la sécurité dans ses Etats. Après avoir contribué à soumettre les anabaptistes de Munster, il battit l'armée de Henri, dit le *Jeune*, duc de Brunswick-Wolfenbüttel, chaud catholique, s'empara de ses Etats, y établit le protestantisme et mourut peu après. C'était, par les qualités de l'esprit et du corps, un des princes les plus remarquables de son temps. — ERNEST II, duc de Brunswick-Lunebourg, né en 1564, mort en 1611, succéda à son père Guillaume, en 1592, s'allia avec la ligue hanséatique (1606), et se fit connaître comme un prince fort instruit. Il mourut sans laisser d'enfants.

ERNEST-AUGUSTE, duc de Brunswick-Lunebourg, premier électeur de Hanovre, né en 1629, mort en 1698. Il était le quatrième fils du duc George, qui le fit entrer dans les ordres et nommer chanoine de Magdebourg. Ernest-Auguste compléta son instruction par des voyages en France, en Hollande, en Angleterre, en Espagne, en Italie, épousa en 1658 Sophie, princesse palatine, devint en 1662 évêque protestant d'Osnabruck, s'employa avec succès pour rétablir la paix entre ses frères George-Guillaume et Jean-Frédéric, puis entre l'Angleterre et la Hollande, envoya, en 1668, un corps de troupes au secours des Vénitiens à Candie, et, à la suite d'un nouveau voyage en Italie, il négocia un traité d'alliance entre l'Allemagne, l'Espagne et la Hollande. Courageux guerrier autant qu'habile diplomate, il se signala par sa bravoure à la bataille de Consarbruck contre les Français (1675), fit prisonnier le maréchal de Créqui à Trèves, s'empara de Maëstricht (1676), de Charleroi (1677), et assista, l'année suivante, à la bataille de Saint-Denis. Après la mort de son frère Jean-Frédéric, il lui succéda comme duc de Calenberg et choisit Hanovre pour capitale. En 1684, il adhéra à la fameuse ligue d'Augsbourg, formée contre Louis XIV, marcha, en 1688, contre les Français, qui avaient envahi la Souabe et la Franconie, contribua à la reddition de Mayence, secourut les Espagnols dans le Brabant, parvint, par le traité d'Altona (1689), à faire rendre ses Etats au duc de Holstein-Gottorp, envoya des secours à l'empereur, en guerre avec les Turcs, prit le commandement d'un corps de 8,000 Hanovriens dans les Pays-Bas, et reçut, en récompense de ses nombreux services, le titre d'électeur de Hanovre, qui fut créé pour lui (1692). Ernest-Auguste établit dans ses Etats la loi de la primogéniture et abolit l'usage de partager les Etats entre les fils du prince défunt. Il mourut peu après la signature du traité de Ryswick, laissant l'électorat à son fils Georges-Louis, qui devint plus tard roi d'Angleterre.

ERNEST, archevêque-électeur de Cologne, fils du duc Albert V de Bavière, né en 1554, mort à Arnsberg en 1612. Il était évêque de Frisingue avant l'âge de douze ans, de Liége à vingt-sept ans, archevêque de Cologne à vingt-neuf ans (1583). Il dut conquérir son diocèse, que l'archevêque protestant dépossédé lui disputa les armes à la main ; mais enfin Gebhard, son compétiteur, après une longue résistance, fut battu à Flockenbourg (1584), et réduit à s'exiler avec sa femme. Le gouvernement d'Ernest ne fut pas paisible, et son malheureux pays se vit ravagé par les soldats que les circonstances l'obligèrent à tenir sur pied. D'autre part, les impôts énormes qu'il percevait étaient immédiatement absorbés par ses favoris et ses maîtresses. L'administration était abandonnée à deux étrangers, dont l'un, Michel-Jérôme d'Anvers, fit pendre en peu de temps jusqu'à 1,700 personnes. Le pape se fâcha bien quelque peu, mais Ernest l'amadoua par l'ardeur qu'il mit à poursuivre les hérétiques. Enfin, à l'âge de quarante et un ans, il s'occupa, conjointement avec son neveu, devenu son coadjuteur (1595), de réformer les mœurs de ses prêtres et de ses moines ; quant à lui, il ne cessa de boire et d'aimer les femmes que lorsqu'il cessa de vivre. Malgré ses défauts, il avait plusieurs remarquables qualités et passait pour un des plus habiles politiques de son temps. Il était éloquent, plein d'affabilité, actif, fécond en ressources et adroit à manier les hommes.

ERNEST-AUGUSTE, roi de Hanovre, fils de George III, roi d'Angleterre, né en 1771, mort en 1851. Il porta d'abord le titre de duc de Cumberland, et se fit surtout connaître par sa haine persévérante contre les institutions libérales. Son père l'envoya faire une partie de ses études à l'université de Gœttingue. Le jeune prince s'occupa principalement des sciences militaires, reçut les leçons d'un excellent tacticien, le général Malortie, entra à dix-neuf ans dans l'armée, reçut, en 1793, le brevet de colonel, en 1794 le commandement d'une brigade de cavalerie, se fit remarquer par sa bravoure en combattant contre les armées de la République française, perdit l'œil gauche et fut grièvement blessé près de Tournay (1794), se distingua particulièrement au siége de Nimègue, commanda l'arrière-garde pendant la retraite de l'armée anglaise en Hollande, défendit ensuite la ligne de Westphalie, revint en Angleterre en 1796 et fut promu lieutenant général en 1798. Appelé l'année suivante à siéger à la Chambre des pairs, il y entra avec les titres de duc de Cumberland, de Teviotdale, de comte d'Armach, et reçut alors une dotation annuelle de 12,000 livres sterling. Dès le début de sa carrière politique, il se montra chaud partisan du torysme et adversaire acharné des mesures libérales. En 1807, il revint sur le continent, prit une part active à la guerre de la Prusse contre la France, fut nommé feld-maréchal de l'armée anglaise en 1813, alla prendre, lors de la paix, possession du Hanovre, érigé en royaume pour le compte de son père, épousa, en 1815, Frédérique de Mecklembourg-Strelitz, sœur de la reine Louise de Prusse, vit cette union désapprouvée par sa mère, ne put obtenir du parlement une augmentation de dotation annuelle, et se retira alors à Berlin. Toutefois, lors des discussions relatives à l'émancipation des catholiques, le duc de Cumberland revint en Angleterre pour s'opposer à l'adoption de cette mesure. Lorsque le duc de Wellington, son ami politique, se vit amené, par la pression de l'opinion publique, à proposer lui-même l'émancipation, Ernest-Auguste se sépara de lui (1829) et attaqua le projet avec autant de violence que d'amertume. Ce prince combattit avec la même chaleur toutes les lois réformatrices qui furent ensuite proposées par le gouvernement. Sa morgue, la rudesse de ses manières, les débordements de sa vie privée, son profond dédain pour le peuple et toute sa conduite politique le rendirent tellement impopulaire qu'on alla jusqu'à l'accuser d'avoir assassiné un de ses domestiques, crime dont il n'était point coupable.

A la mort de Guillaume IV (1837), le duc de Cumberland fut appelé à monter sur le trône de Hanovre, sous le nom d'Ernest-Auguste Ier. Peu après, il abolit la constitution de 1833, en octroya une autre en 1840, qu'il se fit un jeu de violer, mais dut céder aux circonstances et accorder en 1848 les réformes exigées par la nation. Grâce à ces concessions, il parvint à rendre vaines les agitations révolutionnaires en Hanovre; mais lorsque la réaction eut repris le dessus en Allemagne, il refusa de prêter la main à l'accomplissement des réformes administratives proposées et votées par les Etats, et la noblesse, ainsi favorisée par lui aux dépens du peuple, commença à s'agiter pour obtenir l'abolition de la loi de la constitution. Le vieux roi mourut dans cet intervalle et eut pour successeur George V, son fils unique. Sa femme, la princesse Frédérique de Mecklembourg-Strelitz, était morte en 1841.

A consulter l'ouvrage de Malortie intitulé : le *Roi Ernest-Auguste* (Hanovre, 1861, en allemand).

ERNEST, landgrave de Hesse-Rhinfeld et Rothenbourg, né en 1629, mort à Cologne en 1693. Il succéda à son père en 1632, prit les armes contre l'empereur, qui le fit prisonnier, et après sa mise en liberté, en 1652, il abjura le protestantisme. En 1692, il fut attaqué sans succès par les troupes françaises, qui ne purent réussir à s'emparer de Rhinfeld. Ernest avait écrit l'histoire de sa conversion et un livre de controverse intitulé : *Catholicus discretus* (1666), livre qui est plutôt celui d'un rationnaliste que celui d'un théologien, et qui explique assez mal comment un prince aussi indifférent a pu songer à quitter une religion à laquelle il ne croyait pas pour une autre à laquelle il ne croyait guère.

ERNEST, prince de Holstein-Schauenbourg, né en 1569, mort en 1622. Il visita la France, l'Italie, l'Allemagne, où il épousa Hedwige de Hesse-Cassel, et devint prince de Holstein-Schauenbourg après la mort de ses quatre frères. C'était un prince habile, économe et sage, qui signala son passage au pouvoir par la fondation de l'Académie de Stadthagen (1610), par la construction de beaux édifices dans plusieurs villes de ses Etats. En 1619, l'empereur lui conféra le titre de prince du Saint-Empire romain, mais le roi de Danemark, Christiern IV, ne voulut pas lui reconnaître ce titre, envahit le Schauenbourg et força Ernest à se contenter du titre de prince.

ERNEST, archevêque de Magdebourg, né en 1466, mort à Magdebourg en 1513. Il était fils d'Ernest, électeur de Saxe. Ernest fut créé archevêque à l'âge de onze ans, et son diocèse fut administré durant sa minorité par Adolphe d'Anhalt. En 1484, il joignit à son diocèse celui d'Halberstadt. Il fut sacré en 1490, à l'âge de vingt-quatre ans, et signala son administration par son esprit d'agrandissement et par l'intolérance dont il usa envers les juifs, qu'il chassa de Magdebourg, fournit des troupes à Frédéric II, roi de Danemark, réforma les mœurs du clergé de son diocèse et y fit construire de nombreux édifices. Il eut pour successeur Albert V de Brandebourg.

ERNEST-CASIMIR, comte de Nassau, né à Dillenbourg en 1573, mort à Ruremonde en 1632. Fait prisonnier par les Espagnols en 1592, il se racheta, entra au service de la Hollande, contribua en 1600 à la prise du fort Saint-André, s'empara de Lochen en 1606, devint comte de Diez cette même année, puis fut successivement nommé par les états généraux général de l'armée, gouverneur de la Gueldre, de Zutphen, de la province d'Utrecht, stathouder de Frise (1621). En 1621, Ernest-Casimir enleva Berg-op-Zoom et Steenwick aux Espagnols, et, après des succès multipliés, il vint mettre le siége devant Ruremonde, où il fut tué d'un coup de mousquet.

ERNEST, duc-électeur de Saxe, né en 1441, mort à Colditz en 1486. Il était fils de Frédéric II, électeur de Saxe. Kuntz de Kauffungen, ennemi de Frédéric II, pénétra un jour dans le château d'Altembourg, et enleva les fils de l'électeur, le jeune Ernest et son frère Albert. Ils furent délivrés dans la forêt d'Elterlein par un charbonnier qu'ils avaient instruit de leur malheur. En 1464, Ernest succéda à son père et s'attacha à agrandir ses Etats. Il acquit, à prix d'argent, la principauté de Sagan en 1472, les seigneuries de Sorau, de Beskau, de Storkau en 1477, soumit les villes de Halle et d'Halberstadt, hérita de la Thuringe, après la mort de son oncle, le landgrave Guillaume (1482), força les habitants d'Erfurt à lui rendre plusieurs châteaux et villages dont ils s'étaient emparés, et réunit à ses domaines le comté de Géra, en 1683. Ce prince rendit plusieurs lois relatives à la fabrication des monnaies et à la police ; il défendit aux nobles de faire du commerce et encouragea l'exploitation d'une mine d'argent près de Schneeberg. Il eut plusieurs enfants, dont l'aîné, Frédéric III, dit le *Sage*, lui succéda.

ERNEST (Frédéric-Paul-George-Nicolas), duc régnant de Saxe-Altenbourg, né en 1826. Fils aîné du duc George et de la princesse Marie de Mecklembourg-Schwerin, il s'enrôla, en 1847, dans un régiment de chasseurs au service de la Prusse, fit à Breslau son apprentissage de l'art militaire, et fréquenta ensuite, de 1849 à 1851, l'Université de Gœttingue, où il s'adonna à l'étude de l'économie politique et de la science gouvernementale. Il entra, en 1851, dans l'armée prussienne, comme officier du 1er régiment d'infanterie de la garde, et quitta le service actif en 1853. La même année, il épousa la princesse Agnès d'Anhalt-Dessau, et se vit peu après appelé, par la mort de son père, au gouvernement du duché. Son administration a eu les plus heureux résultats pour la prospérité de sa principauté, tant à cause de ses innovations libérales que par suite des circonstances favorables au milieu desquelles il s'est trouvé placé. Le duc Ernest est un partisan déclaré de la Prusse, ainsi qu'il l'a prouvé, du reste, par la convention militaire qu'il a conclue en 1862 avec cet Etat, et par son attitude, en 1863, à la Diète des princes à Francfort. De son mariage il n'a qu'une fille, la princesse Marie, né en 1854.

ERNEST Ier, le Pieux, duc de Saxe-Gotha-Altenbourg, fils de Jean, duc de Weimar, né au château d'Altenbourg en 1601, mort en 1675. Il servit, durant la guerre de Trente ans, dans la cavalerie suédoise, prit une part distinguée à la plupart des grandes batailles, donna des preuves de son habileté comme homme de guerre, notamment à Nuremberg, à Lutzen, où, après la mort de Gustave-Adolphe, il battit Pappenheim, fut chargé, en 1633, par son frère Bernard de Weimar, de gouverner le duché de Franconie, rejoignit ensuite ce dernier, qu'il aida à prendre Landshut (Bavière), et n'abandonna définitivement le théâtre de la guerre qu'après le désastre de Nordlingen (1634). En 1640, il entra en possession du duché de Gotha et devint ainsi la souche des ducs de Saxe-Gotha. Plus tard, il hérita également du duché d'Altenbourg. Son zèle pour la religion lui mérita le surnom de *Pieux*. Il eut de sa femme, Elisabeth-Sophie d'Altenbourg, sept fils, qui régnèrent d'abord ensemble, puis qui se partagèrent les Etats paternels en 1679 et en 1681.

ERNEST II, duc de Saxe-Gotha-Altenbourg, prince aussi recommandable par son savoir que par la sagesse de son administration, né en 1745, mort en 1804. Il succéda, en 1772, à son père, Frédéric III, rétablit l'ordre dans les finances, désorganisées par la guerre de Sept ans, fonda des hôpitaux, des maisons de secours et de travail, des écoles, un musée, une Académie, créa l'observatoire de Seeberg, et fut le premier, en Allemagne, qui fit mesurer l'arc du méridien. Bon mathématicien lui-même et habile joueur d'échecs, il a composé une théorie de ce jeu.

ERNEST III, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, frère de Léopold, roi des Belges, et père du prince Albert, mari de la reine Victoria, né en 1784, mort en 1844. Il succéda à son père, François, en 1806, combattit Napoléon, qui lui enleva ses Etats, mais les lui rendit à la paix de Tilsitt, se joignit aux alliés en 1813, reçut en récompense une augmentation de territoire en 1815 et en 1826, et en aliéna une partie à la Prusse en 1834. Il eut pour successeur un de ses deux fils, Ernest IV.

ERNEST IV (Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard), duc régnant de

Saxe-Cobourg-Gotha, fils du précédent, né à Cobourg en 1818. Il est quelquefois désigné sous le nom d'Ernest II, comme le second représentant de la ligne spéciale de Cobourg fondée par son père. Il reçut, ainsi que son frère, le prince Albert, une éducation virile, montra surtout des dispositions pour l'étude des sciences et de la musique, visita en 1836 l'Angleterre, la France et la Belgique, et se rendit ensuite à l'université de Bonn, où il s'occupa surtout d'économie politique et de philosophie. Ses études académiques terminées, il entra dans l'armée saxonne avec le grade de capitaine de cavalerie, fit encore plusieurs voyages en Italie, en Espagne, en Portugal et en Afrique, et quitta le service avec le titre de major-général pour épouser, en 1842, la princesse Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née en 1820 et fille du grand-duc de Bade.

Il fut admis dès lors par son père à prendre part au gouvernement et monta sur le trône en 1844.

Tout disposé à marcher avec les idées du siècle, il s'appliqua dès le début à mettre fin aux dissentiments qui, depuis l'annexion du duché de Cobourg, existaient entre le souverain et l'assemblée des états de ce duché. Ce fut dans ce but que, dès 1846, il exprima publiquement le désir de donner aux deux duchés une nouvelle constitution basée sur les principes les plus libéraux. Pendant les années orageuses 1848 et 1849, il accorda volontairement des garanties à ses sujets, et, à l'heure de la réaction, il repoussa avec énergie les mesures violentes proposées par ses ministres.

Aimant sa patrie par-dessus tout, il ne tarda pas à s'immiscer activement et toujours avec succès dans les affaires de l'Allemagne. En 1849, il reçut du vicaire de l'empire un commandement indépendant dans la guerre contre le Danemark, et remporta, le 5 avril 1849, la victoire d'Eckernfœrde sur la flotte danoise. Lorsqu'il ne resta plus d'espoir de fonder l'unité de l'Allemagne, le duc Ernest se rattacha à l'alliance dite des *trois Rois*, et sut provoquer la réunion à Berlin d'un congrès de princes devant lesquels il exposa, avec une ardente conviction, les besoins et les désirs légitimes des peuples. Lié de bonne heure avec Napoléon III, il vint le visiter à Paris en 1852. En 1854, au début de la guerre d'Orient, il réussit à détourner la cour des Tuileries de prendre une attitude hostile contre le cabinet de Berlin, tout dévoué à la Russie. La même année, il eut à Vienne, à propos des intérêts des Etats de l'ouest de l'Allemagne, avec les hommes d'Etat qui gouvernaient alors l'Autriche, de nombreuses conférences, qui provoquèrent la mesure significative de l'envoi d'une armée autrichienne en Gallicie.

Pendant la guerre d'Italie, sa liaison avec l'empereur des Français ne l'empêcha pas de faire tous ses efforts pour amener une alliance entre la Prusse et l'Autriche. On sait que la décision du cabinet de Berlin arriva trop tard ; la paix de Villafranca fut signée presque aussitôt après. A la suite de ce traité, la Prusse oublia les principes constitutionnels et libéraux qui, seuls, peuvent assurer l'unité de l'Allemagne. Le duc Ernest quitta alors Berlin, et, depuis cette époque, il s'occupa de réveiller et de diriger dans la bonne voie le patriotisme des populations, en créant des sociétés de chant et de gymnastique, des associations protectrices, etc. En 1863, bien qu'opposé à la politique de M. de Bismark, il n'en prit pas moins une attitude des plus énergiques dans la question dano-allemande et fut le premier à reconnaître publiquement le prince héritier, Frédéric d'Augustenbourg, comme duc de Slesvig-Holstein, ainsi que le premier à plaider devant la diète pour que les duchés fussent séparés du Danemark. Pendant la guerre qui éclata peu après, il fit en vain des démarches auprès des cabinets de Vienne et de Berlin, pour amener une solution pacifique des événements, et vint même à Paris dans l'espoir d'obtenir l'intervention de Napoléon III ; mais il put bientôt se convaincre qu'il n'avait rien non plus à attendre de ce côté. La guerre finie, son duché entra dans la confédération de l'Allemagne du Nord, où il occupe le dixième rang sous le rapport de l'étendue.

La vie privée du duc Ernest est des plus simples ; ses loisirs sont consacrés à l'étude des beaux-arts, de l'histoire naturelle, mais surtout de la musique, pour laquelle il possède un talent réel. Outre un *Hymne*, qui est le chant favori de ses sujets, il a composé plusieurs opéras qui ont été bien accueillis sur les scènes allemandes. *Casilda*, traduit en français, a été représenté avec succès à Bruxelles en 1855. La même année, l'Académie impériale de musique de Paris a représenté de lui *Santa Chiara* (*Sainte Claire*), et la critique a été unanime pour constater dans cette œuvre des beautés de premier ordre. *Zaïre*, son premier ouvrage, a fait le tour de l'Allemagne.

Le duc Ernest possède aussi un remarquable talent d'écrivain. Du mois de février au mois de juin 1862, ce prince, accompagné de la duchesse, sa femme, et d'une nombreuse escorte, exécuta en Egypte et dans les régions limitrophes de l'Abyssinie septentrionale, un voyage dont la relation fut plus tard publiée en un magnifique volume, sous ce titre : *Voyage du duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha en Egypte et dans les pays des Habab, des Mensa et des Boyos* (Leipzig, 1864).

ERNEST DE MANSFELD, célèbre général allemand. V. MANSFELD.

Ernest Maltravers, roman anglais de Bulwer. Ce roman est à la fois un roman de mœurs et un roman d'aventures, surtout dans sa première partie. Ernest Maltravers, après avoir parcouru l'Allemagne, se trouve seul, la nuit, sur une grande route ; il frappe à la porte d'une cabane isolée, et demande un guide pour atteindre la ville prochaine. Cette cabane est un coupe-gorge habité par un brigand et sa fille Alice, qui se dévoue au salut de l'étranger. Elle réussit à le sauver, et, s'étant enfuie avec lui, elle devient sa maîtresse. Les amours d'Ernest et d'Alice, âme de seize ans, ignorante et naïve, sont racontées par l'auteur avec une grâce et une simplicité remarquables. Rappelé par son père, Ernest abandonne Alice, et, lorsqu'il revient avec l'espérance de la retrouver, elle a disparu ; la maison qu'elle habitait a été pillée, le brigand a enlevé la jeune fille, qui, devenue bientôt mère, mendie pour nourrir son enfant et est enfin recueillie par une dame charitable. Plus tard, Alice épouse un riche banquier, M. Templeton. De son côté, Ernest part pour l'Italie, en compagnie de Lumley Ferrers. A Naples, il tombe amoureux de Valérie de Ventadour, femme de l'ambassadeur de France, dont le caractère offre un mélange heureux de coquetterie et de loyauté. Fière de son esprit et de sa beauté, elle se plaît à régner sur tous les hommes, sans se donner à aucun. Mariée à un homme qu'elle n'a jamais aimé, elle en a pris son parti et s'est résolue courageusement à ne pas tenter l'épreuve des passions. Sur le point d'atteindre la trentaine, elle se croit désormais à l'abri du danger ; mais la passion d'Ernest lui fait comprendre qu'elle va succomber si elle ne parvient à l'éloigner. Elle se refuse à celui qu'elle aime, en lui avouant qu'elle est heureuse et fière de l'amour qu'elle inspire et qu'elle partage, et le force à partir pour devenir, d'après ses conseils, un grand homme d'Etat. Deux ans après, Valérie retrouve celui qu'elle a banni et auquel elle n'aurait plus le courage de résister si elle ne voyait clairement qu'elle n'est plus aimée. Fidèle à la ligne de conduite qu'elle s'est tracée, elle cache son désespoir sous les dehors de l'amitié. Cependant, Ernest, arrivé au faîte des honneurs, membre du Parlement, grand orateur, a encouru la haine et l'envie du poëte Castruccio, dont les livres ne se vendent pas. Florence Lascelles, fille de lord Saxingham, s'éprend du talent et de la personne d'Ernest Maltravers, à qui elle avoue intrépidement son amour ; elle va l'épouser, lorsqu'une trahison de Castruccio fait rompre le mariage. Ernest diffère sa vengeance ; si Florence, que le désespoir a mise en danger, revient à la vie, il pardonnera ; si elle meurt, il se battra avec Castruccio. Florence meurt et Ernest provoque le traître ; mais, à la vue du désespoir de ce dernier, il jette son épée et part pour le continent, dégoûté de la gloire, de la politique et de l'amour.

Ce roman, qui passe pour un des chefs-d'œuvre de Bulwer, parut en 1837. On lui reproche avec raison un peu de décousu, mais les portraits sont admirablement touchés. Ferrers, Mme de Ventadour, Castruccio, M. Templeton, sont des types réels. Ce dernier, le banquier, le suzerain moderne, portant dans la vie civile le puritanisme de Cromwell, est le type du capitaliste anglais, à demi trompé, à demi trompant, s'emparant de tout, envahissant tout, crédit, sainteté, magistrature et fortune. Mme de Ventadour est bien la femme française du XIXe siècle ; Florence Lascelles est une coquette gâtée par les hommages, combattant contre un amour profond qui pèse sur son cœur et sa vanité, et se révoltant contre le joug que lui impose ce sentiment. Castruccio, poëte manqué, est un génie impuissant et envieux ; seul, le caractère du héros, Ernest Maltravers, manque de précision et d'originalité.

ERNESTI (Jérôme), philologue allemand, né à Erfurt en 1611, mort en 1657. Il fit de longs voyages pour son instruction, et, à son retour, fut appelé à professer l'hébreu à Kœnigsberg. On a de lui : *Compendiosa grammaticæ hebrææ introductio ; Disputatio de antiquitate punctorum.*

ERNESTI (Jacques-Daniel), théologien allemand, né à Rochlitz en 1640, mort en 1707. Il fit ses études à Leipzig et à Altenbourg, fut nommé pasteur à Eybitsch en 1663, et recteur du gymnase d'Altenbourg en 1678. On a de lui : *Prodromus Apanthismatum ; Apanthismata, seu flores philologico-historico-theologico-morales, in IV libros divisi* (Altenbourg, 1672, in-8°) ; *Selecta historica rariorum casuum* (Altenbourg, 1680). Il avait épousé trois femmes, dont il avait eu dix-huit enfants.

ERNESTI (Jean-Henri), philologue allemand, frère du précédent, né à Kœnigsfeld en 1654, mort en 1729. Il étudia à Altenbourg, puis à Leipzig, où il fut nommé recteur de l'école de Saint-Thomas en 1684, professeur de poésie en 1691, et enfin décemvir académique en 1713. On a de lui de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Dissertatio de pharisaismis in libris profanorum scriptorum occurrentibus* (Leipzig, 1690, in-12) ; *Compendium hermeneuticæ profanæ, seu de legendis scriptoribus profanis præcepta nonnulla* (Leipzig, 1699) ; *Commentationes novæ in Cornelium Nepotem, Justinum, Terentium, Plautum, Curtium et poesim barbaricam* (Leipzig, 1707). Ajoutons à cela de nombreuses dissertations sur divers sujets.

ERNESTI (Jean-Christophe), théologien allemand, né à Keula en 1662, mort en 1722. Il enseigna la philosophie à l'université de Wittemberg en 1689, fut ministre à Plauc et à Brüchtern de 1691 à 1692, et prit le titre de docteur en théologie à Wittemberg en 1710. Il a laissé : *Disputationes de Bibliis polyglottis ; De dialogis doctorum veteris Ecclesiæ.*

ERNESTI (Jean-Christian), théologien allemand, fils du précédent, né à Gross-Brüchtern en 1695, mort à Langensalza en 1770. Il fut assesseur à la Faculté de philosophie de Wittemberg, ministre à Colleda et surintendant à Langensalza, où il termina ses jours. On a de lui : *Disp. I et II de incommodo ex litteratis ephemeridibus capiendo* (Wittemberg, 1716, in-4°) ; *De cunctatione eruditorum in componendis libris* (Wittemberg, 1718, in-4°) ; *De summo eruditorum fastigio* (Wittemberg, 1718, in-4°) ; *Die Smalkaldische Artikel*, en allemand (Zeitz, 1737, in-8°).

ERNESTI (Auguste-Guillaume), philologue allemand, fils du précédent, né en 1733 à Frohndorf, mort en 1801. Maître ès arts en 1757, il fut nommé professeur agrégé à Leipzig en 1765, et professeur d'éloquence cinq ans après. La philologie l'occupa particulièrement. On a de lui : *De disciplina Camerarii* (1775) ; *Supplementum primum catalogi scriptorum camerianorum Fabriciani* (1782) ; *Supplementum secundum* (1786) ; *Opuscula oratorio-philologica* (1794). Ce dernier ouvrage contient ses *Mémoires ; Glossarium Livianum* (Leipzig, 1804).

ERNESTI (Jean-Auguste), savant théologien et philologue allemand, né à Tennstaedt (Thuringe) en 1707, mort à Leipzig en 1781. Sorti de la célèbre école de Schulpforte, il étudia la théologie à Wittemberg et à Leipzig, puis, lorsqu'il fut adjoint à Matthieu Gessner comme sous-recteur du collége Saint-Thomas dans cette dernière ville (1731), et, plus encore, lorsqu'il devint recteur en titre (1734), il étendit le cercle de ses connaissances, embrassa l'étude des sciences les plus diverses, et surtout de la philologie. En 1742, il fut nommé professeur de littérature ancienne à l'université, et, dix-sept ans plus tard, on lui confia en outre une chaire de théologie. Il a fait école dans les deux branches d'études auxquelles il s'était plus spécialement consacré ; son influence sur les cours classiques en Allemagne a été considérable ; on peut dire que ses travaux ont été fort utiles à la science en général, et ont encore aujourd'hui une grande valeur. Il possédait assez bien la grammaire des langues grecque et latine et s'entendait à merveille à réviser et à expliquer les textes. Sa critique serrée, son jugement très-exercé, son tact littéraire, font encore aujourd'hui l'admiration des savants. Esprit essentiellement positif, très-sensible aux beautés du style et aux finesses de l'art, Ernesti était absolument inaccessible aux idées abstraites, à la philosophie transcendentale ; aussi ne comprenait-il pas l'élément mystique de la philosophie religieuse, et jamais il ne put s'entendre avec son collègue Crusius. Il appliqua l'un des premiers les règles de la critique savante aux textes sacrés, et contribua ainsi pour une bonne part au mouvement libéral de la théologie allemande. Il établit que le texte sacré doit être étudié de la même manière que les classiques anciens, d'après les principes grammaticaux et les usages de la langue dans laquelle il est écrit. C'est dans son ouvrage intitulé *Institutio interpretis Novi Testamenti* (Leipzig, 1761), souvent réimprimé, qu'Ernesti développa sa théorie, qui imprima une direction nouvelle aux études théologiques, en leur donnant pour base la philologie et l'histoire et en soumettant à une savante critique les conceptions *a priori* qui formaient l'unique fonds des connaissances religieuses. Un fait qui est moins connu, c'est qu'il était très-versé dans l'ancien droit romain ; sans lui, J.-Aug. Bach n'eût jamais été le grand jurisconsulte qu'on sait. En un mot, Ernesti était un savant universel, et, sous ce rapport, il devait beaucoup à J.-M. Gessner. La fameuse *Isagoge* de ce dernier n'a pas été sans influence sur les *Initia doctrinæ solidioris*, où Ernesti a accordé une large place aux sciences exactes. On vante en outre sa parole facile, et ses *Opuscules oratoires* se distinguent, en effet, par un latin fort élégant (ils ont été publiés en partie à Leipzig, 1783, 2e édit., en partie à Leyde, 1767, 2e édit.), et lui ont valu le surnom de Cicéron des Allemands.

Ernesti a contribué, par son exemple et par son enseignement, à faire comprendre dans son pays ce qu'était la véritable éloquence. Pour lui, la forme était indispensable, mais elle devait recouvrir un fonds réel, s'affranchir des vains préceptes d'une rhétorique purement scolastique. Il voulait qu'un discours fût surtout mâle et qu'il partît du fond de l'âme. On lui reproche cependant quelques petits défauts de caractère : un certain amour-propre ou une jalousie de métier. C'est ainsi qu'il attaqua très-injustement Reiske, philologue comme lui, tandis qu'il faisait grand cas de Lessing, philosophe et surtout esthéticien ; de même il eut des discussions très-animées avec Valckenaer, qui avait osé le contredire.

Ernesti avait fait de Cicéron une étude spéciale et approfondie ; il avait publié ses *Œuvres complètes* (dernière édit., Halle, 1776-1777, 5 vol.), qui, jusqu'à Baiter et Orelli, n'ont pas été mieux éditées ; il y ajouta un lexique, sa fameuse *Clavis ciceroniana*, qui formait à l'origine le sixième volume des *Œuvres de Cicéron*, et a été reproduite à part (Leipzig, 1831). C'est le seul dictionnaire un peu complet que nous possédions de cet auteur. Parmi les autres écrivains de l'antiquité dont Ernesti a donné de bonnes éditions, on vante surtout le Tacite, l'Homère et les *Nuées* d'Aristophane, reproduits souvent avec des corrections par les premiers philologues, et jusque dans la première moitié de ce siècle. La *Bibliotheca latina* de Fabricius a été éditée à nouveau et considérablement augmentée par Ernesti. Parmi ses travaux théologiques, nous mentionnerons l'*Anti-Muratorius* (Leipzig, 1755), les *Opuscula theologica* (Leipzig, 1792), et surtout la *Nouvelle bibliothèque théologique* (Leipzig, 1760-1769, avec une nouvelle série, 1773-1779). Son neveu, Guillaume-Auguste (1733-1801), également philologue et professeur d'éloquence à Leipzig, a raconté en latin la vie de son oncle, *Memoria J.-Aug. Ernesti* (Leipzig, 1781), traduite en Allemand par Kuettner (Leipzig, 1782). On peut aussi consulter E.-J. Jacob : *Memoria J.-G. Gracoii et J.-A. Ernesti* (Naumbourg, 1843, in-4°). Sur les services rendus à la théologie et à la science du droit par Ernesti, voyez deux dissertations spéciales, l'une de Teller et Semmler (Berlin et Halle, 1783), l'autre de Vogel (Leipzig, 1829).

ERNESTI (Jean-Frédéric-Christophe), théologien et hébraïsant allemand, qui vivait au commencement du XVIIIe siècle. Il devint prédicateur à Gehren en 1732. Il a laissé deux ouvrages dont voici les titres : *Préparation fondamentale à une lecture utile du Nouveau Testament* (1730) ; *Epistola de lectionibus variantibus codicis hebræi* (1731).

ERNESTI (Jean-Christian-Théophile), savant allemand, fils du précédent, né à Arnstadt en 1756, mort en 1802. Il étudia la philosophie sous son oncle, l'illustre Jean-Auguste Ernesti, professeur à Leipzig. Il devint professeur suppléant en 1782, puis professeur titulaire d'éloquence. Ses ouvrages sont : *De glossis sacris Hesychii* (1782) ; *Epistola ad Schleusnerum de Suidæ lexicographi usu ad crisim et interpretationem librorum sacrorum* (1785) ; ces deux ouvrages ont été refondus (1785, 1791) ; *Lexicon technologiæ Græcorum rhetoricæ* (1795) ; *Lexicon technologiæ Romanorum rhetoricæ* (1797), lexiques d'une haute valeur ; l'*Art et l'esprit de Cicéron* (1799-1802) ; enfin une traduction des *Synonymes français*, de Gardin-Dumesnil (1798-1799).

ERNESTI (Jean-Henri-Martin), philologue allemand, né à Mittwitz en 1755, mort en 1836. Il devint, en 1784, professeur à Cobourg et y obtint plus tard le titre de conseiller ecclésiastique. Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages : *Nouveau manuel d'art poétique et d'art oratoire* (1798, 2 vol.) ; *Manuel encyclopédique d'une histoire universelle de la philosophie et de la littérature* (1807, 2 vol.) ; l'*Archéologie des Grecs, des Romains et des Allemands* (1809-1810, 4 vol.) ; l'*Indien oriental ancien et moderne* (1812) ; *Théorie des devoirs et des vertus* (1817) ; *Analectes pour la connaissance des langues* (1830-1831, 2 vol.) ; l'*Empire des Romains depuis l'origine de la république jusqu'à la chute de la domination de Rome sur l'univers* (1836), etc.

ERNESTI (Gonthier-Théophile), théologien allemand, né à Cobourg en 1759, mort en 1797. Après avoir fait ses études à Iéna, il devint diacre de la cour (1789) et prédicateur (1794). On a de lui : *Essai d'une manière pratique d'enseigner la foi chrétienne* (Hildburghausen, 1795) ; *Sermons sur divers sujets* (Hildburghausen, 1792) ; autres *Sermons* publiés après sa mort.

ERNESTIE s. f. (er-nè-stî — de *Ernest*, n. pr.). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des entomobies.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des mélastomacées, tribu des rhexiées, comprenant une seule espèce, qui croît à la Nouvelle-Grenade.

ERNESTINE (LIGNE), branche de la maison de Saxe, qui a pour chef Ernest, fils aîné de Frédéric II, électeur de Saxe, surnommé le Bon, mort en 1485. Jean-Frédéric, dit le Magnanime, petit-fils d'Ernest, perdit ses domaines et l'électorat, ne conservant qu'Eisenach, Weimar et Iéna, avec plusieurs petites villes et seigneuries. En 1553, Cobourg, Hildburghausen, etc., firent retour à la ligne ernestine, et, par le traité de Naumbourg, en 1554, elle obtint également Altenbourg. Les deux fils de Jean-Frédéric II, par le partage des Etats paternels en 1572, formèrent les deux maisons de Weimar et de Cobourg. Cette dernière se bifurqua, en 1592, en rameau de Cobourg et en rameau d'Eisenach. Celle de Weimar se subdivisa, en 1603, en Weimar et en Altenbourg, dont le dernier s'éteignit en 1672. Cobourg et Eisenach ayant fini en 1633 et 1638, la ligne ernestine n'était plus représentée que par le rameau de Weimar. Le chef de ce rameau,